

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 25 Janvier 2018 à 20h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes BILLOUD, PARENT et COULON, Mrs PANNETIER, REVILLON, PRUDENT et GUILLEMIN

Excusés : Mr LAMY-PERRET, Mme CHABRIDON et Mme SIGNORET (pouvoir à Mme PARENT)

Mme PARENT est désignée secrétaire de séance

Le Compte-rendu du 19 Décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée à l'ordre du jour une délibération définissant les modalités de location de la salle des fêtes de Fleurville aux associations de la Commune de Montbellet en raison des travaux de leur salle des fêtes. Le Conseil Municipal accepte.

Maison GENET

a succession des époux Genet a été déclarée vacante et est donc gérée par la DGFIP. Le Commune ne souhaite pas se porter acquéreur et laisse donc la DGFIP vendre le bien.

Délibérations

1/ Syndicat de cylindrage

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte la dissolution du syndicat de cylindrage ce qui permettra de clôturer les comptes et de liquider les biens.

2/ Déclassement communal

Le futur propriétaire du bâtiment de La Colas souhaiterait acquérir le chemin communal situé derrière le bâtiment. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte de lancer la procédure afin de déclasser ce chemin communal pour pouvoir ensuite le céder ou l'échanger.

3/ Modification des statuts de la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône

Cette modification comprend quatre volets :

- * Suppression de la compétence Adhésion au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Clunisois Mâconnais-Tournugeois car la structure encadrante a été supprimée au 31 Décembre 2017.
- * élargissement de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire »
- * Ajout du centre de loisirs maternel de Tournus à la compétence « Enfance –Jeunesse »
- * Ajout de la compétence obligatoire « GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » comprenant l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction, l'entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, défense contre les inondations et protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides et des formations boisées riveraines.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois suivants les termes exposés ci-dessus.

4/ Mme le Maire explique que la salle des fêtes de Montbellet est en travaux et qu'elle a reçu des demandes d'association de Montbellet pour occuper notre salle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de mettre à disposition la salle aux associations de Montbellet à titre gratuit, pendant la période des travaux de leur salle des fêtes, de Montbellet mais de demander une participation pour le chauffage d'un montant de 50 euros pendant la période hivernale entre le 1^{er} Octobre et le 15 Avril de chaque année.

Questions diverses

*Le bureau du club retraite heureuse a été reconduit dans son ensemble.

* Jean-Christian PRUDENT a reçu la responsable de la ressourcerie de Tournus qui propose un service pour broyer les végétaux chez les particuliers. Des plaquettes d'information seront mises très prochainement à disposition des usagers.

*la nouvelle assistante sociale du secteur n'assurera plus de permanences à Fleurville. Mme le Maire a demandé des explications car cette permanence était assez bien fréquentée, nous sommes dans l'attente de la réponse du département.

*L'union des maires ruraux a fait une demande à la Préfecture afin qu'il revoit à la baisse le plafond de la DETR afin de pouvoir rendre des petits projets éligibles.

*L'inauguration de la 40^{ème} Saint-Vincent du Haut-Mâconnais aura lieu le 10 Février prochain à Péronne à partir de 14 heures.

*L'association des maires propose une formation qui expose le financement des projets grâce aux aides européennes.

* M REVILLON propose de faire un bilan sur l'opération « voisins vigilants » courant Février 2018. Il est chargé de contacter la brigade de gendarmerie de Tournus afin de fixer une date pour organiser cette rencontre.

* La commission animation se réunira prochainement afin de discuter entre autre de la reconduction de « Fleurville en Arts » prévue à la mi-octobre.

* Les administrés de l'impasse de la tour ont demandé de poser à leur frais un miroir sur le poteau d'éclairage public qui se trouve en face ; La municipalité accepte sous réserve de la faisabilité technique et administrative.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 Février 2018 à 20 heures.

Le Maire
Patricia CLÉMENT

